

Communiqué de presse

Le Bureau du Haut Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme en Guinée exhorte le Gouvernement, les leaders politiques et leurs sympathisants à renoncer à la violence.

7 mai 2013

CONAKRY - Le Bureau du Haut Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme en Guinée est vivement préoccupé par la dégradation croissante du climat sécuritaire inhérent aux manifestations politiques de ces derniers jours à Conakry. Il prévient que ce climat délétère pourrait être de nature à remettre en cause les acquis démocratiques obtenus par la Guinée depuis les élections présidentielles de 2010, si les autorités et les autres parties prenantes ne réagissent pas de façon appropriée pour y mettre fin.

Durant les événements des 2 et 3 mai 2013, quatre personnes ont été tuées dont trois par balles. De nombreuses personnes ont été gravement blessées y compris parmi les éléments des forces de sécurité.

Notons que depuis la convocation du corps électoral le 13 avril 2013 par le Président de la République en vue de la tenue des élections législatives le 30 juin 2013, les violences liées aux manifestations ont déjà entraîné cinq morts, au moins 50 blessés et de nombreuses arrestations. Il est regrettable de constater que parmi les manifestants, se trouvent des mineurs dont certains sont victimes des actes de violence.

Le Haut Commissariat s'inquiète du niveau de violence atteint et du nombre élevé de victimes occasionnées ainsi que de la perturbation de la paix sociale.

Pour le Bureau du Haut Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme, il est regrettable que les innocentes populations soient constamment victimes des violences consécutives aux manifestations politiques et du rejet continu de responsabilité auquel se livrent les protagonistes.

A cet effet, le Bureau exhorte à la modération les autorités impliquées dans la gestion des manifestations publiques et demande instamment à toutes les parties prenantes de renoncer à la violence.

Le Bureau souligne que les responsables de l'application de la loi se doivent de respecter les normes établies par le droit international en matière de maintien de l'ordre public, et notamment celles qui régissent l'utilisation de balles réelles. Il en appelle aux enquêtes

LMB

judiciaires sur les meurtres survenus au cours des dernières manifestations conformément aux principes généraux de droit.

En outre, le Bureau rappelle qu'il est de la responsabilité des leaders politiques et de leurs sympathisants, d'exercer leur liberté de manifestation et de rassemblement de manière pacifique et de s'abstenir de tout acte portant atteinte à l'intégrité physique et aux biens publics et privés.

Tout en saluant la mise en place d'une Commission de réflexion sur les violences pendant les manifestations par le Gouvernement, le Bureau sait compter sur le sens de responsabilité de tous les acteurs politiques, afin qu'une issue idoine soit trouvée à la crise en cours. LMB



Pour plus d'information, veuillez contacter :

Louis-Marie Bouaka (lbouaka@ohchr.org/+224 631 38 16 28) ou Bakobasso Boukpassi (bboukpassi@ohchr.org/+224 628 44 46 79)